

VŒUX D'ASSIEU – LUNDI 2 JANVIER 2017

Merci d'avoir accepté l'invitation du Conseil Municipal pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

En 2016, notre pays a encore connu des évènements tragiques. L'attentat du 14 juillet, à Nice, a marqué les esprits.

L'Europe et le Monde n'ont pas été épargnés par des attentats meurtriers.

Nous pensons aux victimes, à leurs familles et à leurs proches.

La lutte contre le terrorisme prendra du temps.

Aussi la prudence est de rigueur, y compris sur nos communes rurales.

Sans tomber dans la psychose, il faut être vigilant. Il est demandé aux organisateurs d'assurer la sécurité de leurs manifestations.

Pour Assieu, aucun évènement n'a été annulé, car il est important de montrer notre détermination face au terrorisme.

Pour l'Intercommunalité :

Un rapprochement entre la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire est en réflexion. Un comité de pilotage et des groupes de travail thématiques avec des élus des 2 entités se sont constitués, afin de travailler sur une éventuelle fusion.

Au niveau communal :

Nous avons poursuivi nos projets de réaménagement du Centre Village, avec le regroupement de la vie économique et des services autour de la place.

Après **des travaux de rénovation** de la salle de réunion de l'ancienne caserne de Sapeurs-Pompiers, les infirmières ont déménagé et sont dorénavant dans leurs nouveaux locaux, juste en dessous du cabinet des kinésithérapeutes.

Nous remercions les entreprises locales qui ont réalisé les travaux, pour le travail de qualité et le respect des délais. Félicitations à l'association d'insertion PREVENIR ; elle a réalisé les travaux de Placoplatre et de peintures. Ainsi, des jeunes en difficulté peuvent se réinsérer, grâce à cette association.

D'autre part, afin d'accueillir une nouvelle activité libérale de sophrologie, **des travaux d'accessibilité et de peinture** ont été réalisés dans une salle de l'ancienne cure.

Nous sommes heureux d'accueillir Madame Amélie GRATESSOLLE pour cette nouvelle activité et nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.

Ainsi, un pôle de professionnels de santé commence à se constituer sur notre commune, avec à ce jour 4 infirmières, 2 kinés et 1 sophrologue.

Nous avons encore des locaux disponibles. Nous pouvons accueillir d'autres professionnels de santé.

Concernant l'urbanisme :

La révision du Plan d'Occupation des Sols s'est poursuivie.

Deux réunions publiques ont été organisées, le 21 janvier et le 16 juin pour présenter notre futur Plan Local d'Urbanisme.

Nous avons pris du retard. Le premier dossier présenté par le Conseil Municipal ne convenait pas aux Services de l'Etat (la DDT) et du Syndicat Mixte des Rives du Rhône (le SCOT).

Des terrains constructibles dans notre ancien POS ont dû être déclassés afin de respecter les objectifs fixés par le SCOT.

Pour rappel, les orientations du SCOT, nous imposent, de lutter contre l'étalement urbain, de moins consommer d'espace agricole, de limiter nos zones constructibles, et de densifier avec une moyenne de 20 logements à l'hectare notre village.

Je confirme mes propos de l'année dernière sur ces orientations qui me paraissent aberrantes pour certaines, du moins l'application qui en est faite par les techniciens de l'Etat et du SCOT qui méconnaissent les réalités du terrain.

Notre nouveau PLU sera validé à mi-année 2017, avec une enquête publique vers le mois mai.

Ainsi, pour les 10 prochaines années, les surfaces disponibles pour la construction, nous donnent une estimation de 60 logements.

On note en 2016 , la réalisation de 3 lotissements.

- Le clos des Artillers 2 avec 17 logements qui seront réalisés sur 2017 et 2018
- le clos d'Angèle avec 10 logements en cours de réalisation
- le Clos d'Opale avec 6 logements qui seront réalisés en 2017.

Trois autres projets de lotissements ont fait l'objet d'un sursis à statuer en raison du nouveau PLU qui ne permettra pas leur réalisation.

Côté voiries :

Le nouveau **pont du Richoud** est en service depuis le mois de novembre. L'ancien pont a été construit en 1883 et il était interdit à la circulation depuis le 20 mai 2014.

Merci à la CCPR qui a assuré la maîtrise d'ouvrage et qui a financé cet ouvrage avec l'aide d'une subvention de l'Etat.

Les enrobés de la rue des Crès ont été réalisés par le Département. Un trottoir rue du Trièvoz et un cheminement piéton rue des Crès ont été réalisés par la CCPR.

L'enfouissement des réseaux électricité, téléphone et éclairage public a été réalisé sur une partie de la Rue de la Coquillonne. Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère) et ont été subventionnés à 80% par celui-ci.

Au niveau environnement :

Nos 2 référents **ambroisie**, 1 élu Frédéric FLEURY et 1 agriculteur David MABILON, ont poursuivi leurs travaux pour éradiquer cette plante, véritable fléau de santé publique. Sur notre commune, la situation s'est nettement améliorée, grâce au suivi rigoureux de nos référents, la prise de conscience et la compréhension des agriculteurs. Nous les remercions pour le travail réalisé.

La commune a organisé, le 9 avril, **la journée nettoyage de printemps**. La situation est désastreuse sur les bords de voirie, où des détritux divers sont jetés, ainsi que sur certains terrains où des individus sans vergogne déversent leurs déchets. Ce nettoyage annuel ne suffit plus et toutes les semaines, l'employé communal est obligé de ramasser les déchets.

Gare à ceux qui se feront prendre la main dans le sac, nous serons intransigeants. Des plaintes seront systématiquement déposées par la commune pour les lieux publics. Nous invitons les propriétaires des terrains concernés à déposer plainte également.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi transition énergétique pour la croissance verte prévoit **l'objectif zéro pesticide** dans l'ensemble des espaces publics.

Ainsi, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour les collectivités pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

Le désherbage chimique est donc proscrit. La commune a commencé dès 2016 à ne plus utiliser de désherbant. Ainsi, le désherbage manuel est redevenu d'actualité.

Ce désherbage prend beaucoup plus de temps. Peut-être faudra-t-il accepter d'avoir un peu plus de mauvaises herbes sur nos voiries communales ?

D'autre part, il n'est pas interdit aux habitants d'arracher de temps en temps les mauvaises herbes présentes sur le trottoir devant chez eux !

Pour la sécurité routière :

Nous avons déploré une série d'accidents de la circulation, en particulier rue des Bruyères, dont la majorité en raison d'une vitesse excessive.

Une limitation à 30km/h a été mise en place dans le virage dangereux. Limitation que personne ne respecte, y compris les personnes les plus virulentes qui l'ont réclamée !

Faites ce que je dis, pas ce que je fais ! C'est bien connu !

Bref, croyant toujours à la prévention, le travail s'est poursuivi au niveau des élèves de l'école, où les enseignants ont continué **l'action sécurité routière**, avec un cycle vélo et la réalisation de panneaux de sensibilisation. Un panneau dessiné par les enfants de l'école a été choisi par le Conseil Municipal. Il sera commandé et installé sur la place du village.

Je solliciterai également les services de Gendarmerie pour des contrôles de vitesse.

Pour la sécurité des biens et des personnes

Nous avons subi **un incendie accidentel**, d'un champ de blé, au Sud du quartier des Bruyères. Si cet incendie a été vite maîtrisé, il a occasionné un certain stress chez les habitants, qui se sont rappelé celui de juin 2003. Nous rappelons qu'il est important pour les propriétaires situés près de terre agricole ou d'espaces boisés, d'entretenir leur jardin, afin que le feu ne se propage pas aux habitations.

Nous avons déploré quelques vols sur la commune, et aussi beaucoup d'incivilités, avec des biens communaux dégradés.

Malgré un travail commun avec les services de gendarmerie, les individus n'ont pu être interpellés. Les enquêtes se poursuivent. Nous rappelons que le premier réflexe de témoins de vols ou d'incivilité est de composer le 17. Trop souvent, certains habitants sont témoins de faits, mais ne prennent pas le soin de contacter la gendarmerie. Venir en mairie pour signaler les méfaits c'est bien, mais en priorité et en temps réel, il est mieux de contacter la gendarmerie.

En accord avec le Conseil Municipal, j'ai aussi pris un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique.

Au niveau de la vie scolaire

On note un effectif de 159 élèves. Nous avons conservé nos 7 classes, malgré une baisse depuis 3 ans du nombre d'élèves. Si les effectifs ne remontent pas, il y aura sans doute une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Les Temps d'Activités Péri-scolaires ont maintenant pris leur rythme de croisière. Les élèves bénéficient d'activités de qualité. 7 à 9 activités différentes sont proposées par cycle.

Concernant le PEDIBUS, si l'essai réalisé au mois de juin, a été encourageant, le redémarrage de la ligne en octobre a lui été très décevant.

Nous ferons un nouvel essai, au printemps. Si ce dossier n'intéresse pas plus de monde, nous abandonnerons à contre cœur ce projet.

En ce qui concerne le CCAS :

Nous nous félicitons de la mise en place **d'une mutuelle collective**, en collaboration avec l'Association ACTIOM, qui a connu un vif succès sur Assieu.

Un travail formidable a été réalisé par les membres du CCAS, avec **le repas des aînés** de plus de 65 ans, et **les colis de fin d'année** pour les plus de 70 ans. Cette année, 135 personnes ont reçu un colis confectionné par les membres du CCAS, dans des emballages recyclables, et uniquement des produits locaux: terrines du traiteur Pascal Cruché, bonbons au miel de l'apiculteur Henri Koch, pots de confiture de la Petite Ferme des Vitoz, chocolats et meringues de la Boulangerie Villard et jus de Fruits de la ferme Goubet de Cheyssieu.

Belle initiative !

Un nouveau sentier de Grande Randonnée, le GR422 traverse notre commune. C'est un sentier historique : il retrace le périple à travers le Royaume de France du roi Charles IX et de sa mère Catherine de Médicis et dont le point d'orgue, pour notre région, est la promulgation de l'Edit de Roussillon le 9 août 1564 ordonnant que l'année commence le 1^{er} janvier. Ce sentier a été balisé par l'association des Marcheurs du Pays Roussillonnais, porteuse du projet. Merci au Président Georges LAFORETS, pour cette initiative.

Pour les perspectives de l'année 2017 :

Nous poursuivrons notre objectif de regroupement de la vie économique et des services sur la place du village.

Ainsi, les anciens locaux de l'agence postale et du cabinet d'infirmières seront rénovés et réaménagés, pour accueillir la boulangerie.

D'autre part, si les subventions d'investissement demandées à nos partenaires nous sont accordées, nous envisageons, de réaménager le Stade « Georges PIATON » aux Bruyères, avec la création d'un City Stade, un agrandissement du local actuel et la création d'un nouveau local, avec des nouveaux sanitaires aux normes.

Pour l'ensemble de nos bâtiments, nous poursuivrons le travail engagé avec notre Conseiller en Energie du SEDI. Le but est d'optimiser nos consommations énergétiques. En complément, aux solutions techniques qui seront apportées pour réduire la facture énergétique, j'en appelle à la compréhension des utilisateurs, afin qu'ils nous aident, en

veillant par exemple, à éteindre les lumières en quittant les salles, couper le chauffage, éteindre les robinets d'eau, ...

Côté voiries et réseaux :

Les enrobés de la rue du Triévoz pourraient être réalisés cette année, par le Département.

Un trottoir sera réalisé par la CCPR, rue des Bruyères. Je sais que les riverains s'impatientent, mais les budgets sont serrés et les règlementations toujours plus nombreuses. Par exemple, pour ce dossier, boucher un simple fossé, nécessite une étude « loi sur l'eau ».

L'enfouissement des réseaux électriques, télécom et la rénovation de notre réseau d'éclairage Public se poursuivra. Ainsi, le SEDI réalisera la 2^{ème} tranche de travaux de la rue de la Coquillonne et d'une partie de la rue de Saint Jacques de Compostelle.

La commission voirie continuera ses travaux pour la **mise à jour de la numérotation des habitations**. Une remise à niveau est nécessaire suite aux nouvelles constructions. A ce sujet, des changements de numéros seront nécessaires pour certains. Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée.

Cette mise à jour est très importante pour les services de distribution postale.

Une Sirène d'Alerte et d'Information des Populations sera installée par la Préfecture, sur le toit de l'Ecole Primaire. Elle permettra d'alerter les habitants lors d'un éventuel accident technologique, avec un déclenchement possible directement depuis la préfecture. Elle pourra également être utilisée lors d'un déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Nous renouvellerons **l'opération nettoyage de printemps**, le samedi 1 avril matin. Nous espérons une forte mobilisation. Nous souhaiterions cette année que les associations et l'école soient partenaires de cette initiative.

J'espère que nous pourrons mener à bien les projets que je viens de vous évoquer. Malgré les baisses de dotation aux collectivités, la situation financière d'Assieu est saine. La gestion des équipes municipales précédentes a permis à notre commune d'avoir des atouts et d'être dynamique. Nous continuerons à développer notre commune, tout en veillant à nos finances. Ne voulant pas augmenter la pression fiscale, nous veillerons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, afin de pouvoir investir. Il faut savoir, aussi être raisonnable, nous ne pouvons dire oui à tout. Assieu ne pourra pas avoir tous les services et équipements que les grandes communes ont.

Nous continuerons à prendre une part active dans les structures intercommunales, qui sont aussi une réponse en termes d'équipements et de services.

Mes souhaits pour 2017 seront aussi axés sur **le respect d'autrui**.

J'espère:

- moins de vols et d'incivilités sur la commune
- moins de dépôts sauvages de déchets dans la nature
- moins d'accidents de la circulation et moins d'excès de vitesse
- moins de problèmes de stationnement sur la place
- moins de problèmes de voisinage. Merci donc de respecter les horaires d'utilisation des outils bruyants, de baisser la musique après une certaine heure, de tailler vos haies aux hauteurs réglementaires, de tailler vos arbres qui dépassent chez le voisin ou sur la voie publique, de ne pas brûler vos déchets verts, de veiller à la non errance des chiens et à leurs aboiements, de déclarer vos chiens dangereux, les tenir en laisse et muselés.....

Bref, j'arrête là ma litanie...

L'année 2017, sera une année électorale pour la France, avec les Présidentielles les 23 avril et 7 mai, et les législatives les 11 et 18 juin.

Comme j'ai beaucoup de questions à ce sujet, je vous confirme que je ne donnerai aucun parrainage pour les candidats à l'élection présidentielle et ne soutiendrai aucun candidat que ce soit aux présidentielles ou législatives.

C'était un engagement que j'avais pris avec mes collègues, lors de notre candidature aux élections municipales.

Les remerciements

Je remercie mes Adjoints et les Conseillers Municipaux pour leur motivation, leur investissement sans faille, leur sens de l'intérêt général, leur disponibilité, leur écoute et leur dévouement. Je salue leur abnégation.

Merci aux employés communaux pour le travail accompli tout au long de l'année. Merci pour votre engagement pour la commune, pour les habitants. Vous êtes les acteurs du Service Public, du service à la population.

Nous pouvons être fiers du service apporté.

Que ce soit au pôle administratif, avec nos agents qui assurent l'accueil du public du lundi au samedi matin, aussi bien pour les services de l'Agence Postale Communale que pour les services de la mairie.

Au pôle scolaire, avec nos ATSEM qui interviennent pour l'accueil des enfants des classes maternelles et aider les enseignantes.

Au pôle périscolaire, où nos animatrices, accueillent les enfants pour les garderies du matin et du soir, pour le temps du repas, et les Nouvelles Activités Périscolaires. Elles sont aidées par les salariés du Centre Social des 4 Vents qui assurent la direction et la coordination de ces temps.

Au pôle entretien, avec les agents qui assurent l'entretien des locaux communaux, espaces publics, voiries, chemins.

Dans une période, où les intercommunalités prennent de plus en plus de compétences, la commune restera l'échelon de proximité gage de réactivité et d'échanges avec les habitants.

Je remercie la Gendarmerie que nous avons beaucoup sollicitée en 2016. Merci aux gendarmes pour leur dévouement. Merci à la Lieutenante CHAED, commandante de la Brigade de Saint Clair du Rhône, avec qui nous travaillons en collaboration tout au long de l'année.

Merci également aux Sapeurs-Pompiers pour leur dévouement. Je regrette la crise qu'a connue la caserne de Vernioz, qui a entraîné l'exclusion d'un Sapeur-Pompier. Un peu plus de communication avec les élus comme nous pouvions avoir avant, serait souhaitable.

Merci aux acteurs de la vie économique de notre commune : commerçants, artisans, professions libérales.

Je souhaiterais que tous, associations et habitants, fassions l'effort d'utiliser nos commerces de proximité, de favoriser la vie économique locale. Je compte sur vous. Lorsque nos commerces auront fermé, il sera trop tard pour se mobiliser !

Nous avons la chance d'avoir des commerces, ce n'est pas le cas de toutes les communes de notre taille. Nous devons les conserver !

Je remercie les acteurs de la vie scolaire: élus de la Commission école, enseignants, délégués des parents d'élèves, associations du Sou des Ecoles et des Couverts et Bambins, le Centre Social des 4 Vents, le personnel communal et les intervenants des TAP.

Merci au Centre Social des 4 Vents pour ses actions au quotidien sur la commune comme les temps périscolaires, l'animation du Relais Assistance Maternelle et le Lieu d'Accueil Enfants Parents. Je n'oublie pas les autres actions, avec les activités situées sur St

Romain de Surieu, mais à destination des 4 communes : la Halte Garderie, le Centre de Loisirs des mercredis et des vacances scolaires, les activités jeunesse, les activités adultes.

Nous continuerons à soutenir cette structure indispensable.

Merci aux membres du CCAS, pour le travail réalisé tout au long de l'année.

Merci aux associations communales et intercommunales, de faire vivre notre commune. Félicitations pour les activités et animations organisées pour cette vie associative très riche sur notre commune.

Nos salles communales sont bien occupées en semaine pour les activités et le WE pour les manifestations. Il est très difficile de trouver des créneaux pour les nouvelles activités et certains particuliers se plaignent de ne pouvoir trouver de date pour réserver la salle des fêtes pour leurs fêtes de famille. Je rappelle que les Associations sont prioritaires pour l'utilisation de la Salle des Fêtes. Nous assumons totalement ce choix !

Alors que l'état d'urgence est toujours d'actualité, je tiens à rendre hommage aux militaires intervenants sur des opérations extérieures, ainsi que les forces de l'ordre pour leur dévouement et le travail accompli sur le sol Français.

Merci à nos partenaires des services de la Préfecture, de la Sous-Préfecture, de la Région, du Département, de la CCPR, des Syndicats Intercommunaux, de la CAF de l'Isère, de la Trésorerie et de la Poste.

En ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-mêmes, vos familles et vos proches, avec une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, ou qui souffrent de la maladie et des aléas de la vie.

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2017.

Jean Michel Segui
